

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 20 (1958)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Nouvelles des sections

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'env. 4500. Pour le point 2, nous aurions ainsi env. 10 540 kcal/h. Ceci donnerait pour un rendement de p. ex. 40 %, une consommation de mazout d'env. 2,65 kg/h avec un échauffement de l'air, par brassage dû au tirage de la cheminée, d'env. 15 960 kcal/h. La chaleur reçue par un corps (plante ou autre) étant connue, on pourrait songer à en déterminer la température. Dans la réalité, nous n'avons pas des conditions idéales, en dehors de la convection; nous avons des dépôts de suie dans les cheminées, des courants instables en intensité et direction, de l'évaporation du sol, qui modifient l'état thermique, d'où refroidissement des surfaces radiantes et diminution de l'effet de radiation, etc.

**En résumé**, on constate que l'effet thermique des petits dispositifs de chauffage (également ceux à alimentation par tuyauterie, que nous avions proposé dans la Terre Vaudoise no. 1, 1952) est limité à 2,5—4 m, soit un écartement de 5 à 8 m au maximum, c.-à-d. de 160 à 400 dispositifs par ha. Augmenter la portée en élevant par trop la température risque de provoquer des brûlures sur les végétaux, ce qui est donc impraticable. Reste l'augmentation de la surface radiante des dispositifs. Un gain de 1 m (2 m sur l'écartement) ramènerait les chiffres ci-dessus à 100 dispositifs à l'ha, d'où simplification dans la tuyauterie et la mise en place, mais appareils plus coûteux. Nous ne pensons pas que la portée puisse être augmentée sans autre d'une manière appréciable avec les types courants, perfectionnés ou non, à moins de recourir à de très gros modèles. Il faut compter avec l'effet d'ensemble, qui crée un écran thermique favorable, contrecarrant l'effet des radiations du sol. L'alimentation par tuyauterie constitue une simplification du travail, le rendement thermique ne pouvant guère dépasser celui déjà atteint dans le passé (Annuaire agricole suisse 1951, page 903).

1) J. Jenny - Terre Vaudoise no. 16, 1953 / Industries agricoles et alimentaires, Vol. 72, 1955

## Nouvelles des sections

### Section fribourgeoise

Dans sa dernière séance, le Comité directeur de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs (A.S.P.T.), par la voix de M. Jean Marmy, président, a pris connaissance avec beaucoup de peine des agissements du secrétaire-caissier H. Sudan. Le Comité directeur exprime ses sentiments de sympathie les plus sincères au Comité de la Section fribourgeoise ainsi qu'à tous ses membres. Nous prions les propriétaires de tracteurs du canton de Fribourg de ne pas perdre confiance dans leur organisation professionnelle, vu que leur section se trouve dans les premiers rangs sur le plan suisse et que le Comité fribourgeois est parvenu dans un

temps minimum à surmonter les difficultés.

Nous saluons avec joie et confiance le nouveau secrétariat, soit la Fédération des Syndicats agricoles du canton de Fribourg (Mr. Magnin). Ce changement laisse augurer un bel avenir pour la section. Après des bas, il y a des hauts, et l'Association Fribourgeoise de Propriétaires de Tracteurs est assurée de tout notre appui.

Association Suisse de Propriétaires  
de Tracteurs agricoles

E. Schwaar, président central  
R. Piller, gérant central

## A l'Association fribourgeoise des propriétaires de tracteurs

La presse a relaté, ces dernières semaines, les infidélités commises par le secrétaire-caissier de cette importante Association.

Pour se garder, dans l'avenir, contre le retour de pareils événements, et pour renforcer encore les liens existant entre les différentes organisations qui s'occupent des questions agricoles dans le canton de Fribourg, le Comité de l'Association fribourgeoise des propriétaires de tracteurs, présidé par M. Jean Marmy, d'Estavayer-le-Lac, vient de prendre la décision de confier le Secrétariat-gérance

à la Fédération des syndicats agricoles du canton de Fribourg.

Les cercles agriculteurs fribourgeois réjouissent de cette nomination parce qu'ils sont persuadés à l'avance que leurs affaires seront bien gérées et que, grâce au dynamisme des organes dirigeants de l'Association des propriétaires de tracteurs, comme à celui qui anime la Fédération des syndicats agricoles, une impulsion nouvelle et heureuse pourra être donnée à ce groupement important.

---

**En inspectant vos véhicules, ne vous bornez pas à contrôler l'état des freins et des pneus, mais assurez-vous aussi qu'ils sont équipés des dispositifs éclairants et réfléchissants réglementaires (plaques réfléchissantes, feu arrière, éventuellement feu stop et lampe pour la plaque de police).**

---

*Birchmeier présente :*

... une invitation aux propriétaires de motopompes:

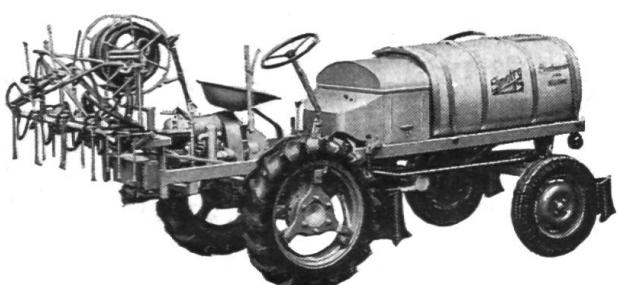
**Veuillez nous remettre vos motopompes pour une révision**

à présent et non pas juste avant ou pendant la saison.

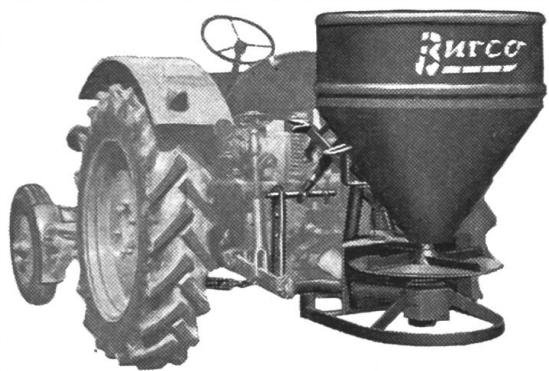
En ce moment sont disponibles quelques machines d'occasion

à traction animale ou autotractées complètement révisées et à des prix fort avantageux

Démonstrations sans engagement.



**BIRCHMEIER & CIE. S.A. KÜNTEN AG**



## BURCO

Epandeur d'engrais porté - Grand rendement - Maniement facile - Longue durée

Largeur de travail	4 à 10 m
Rendement p/h	3 à 5 ha
Capacité	300 kg

**BON** Veuillez m'envoyer gratuitement le prospectus **BURCO** et votre programme de vente

Nom ..... TR

Adresse .....

JACQUES SAUTIER, Stampfenbachstr. 42, Zurich 35  
Tél. (051) 26 57 31

**J. SAUTIER**



## Souple et résistante

La pellicule lubrifiante que forme l'huile



est souple et résistante. Même si vous poussez le moteur au maximum, la lubrification s'effectue irréprochablement. Importation et vente directe à des prix avantageux par

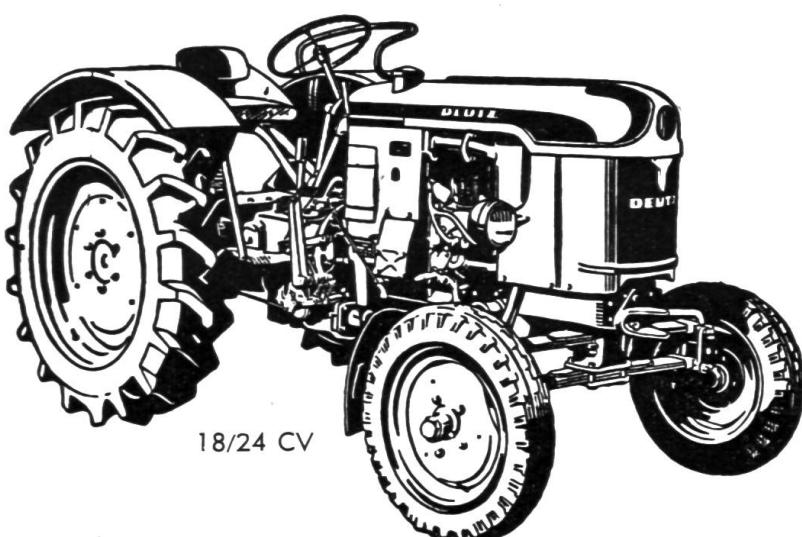
HASLE-RUEGSAU  
Tél.  
(034) 3 58 55

**W. Blaser+Co**

# DEUTZ

*refroidi par air*

offre pour chaque exploitation agricole le type de tracteur qui lui convient le mieux



13 CV  
18 CV  
24 CV  
30 CV  
38 CV  
50 CV  
65 CV

Représentant général pour la Suisse:

**H.-F. Würgler, bureau technique, Zurich 9/47**

Atelier de réparations

Stock de pièces de rechange

Monteur à disposition

# DUROL GERM OIL

et

## DUROL HEAVY DUTY

(huile „HD“)

garantissent à votre tracteur à gazoil, à pétrole ou à essence un meilleur graissage et le maintien propre!

### H.R. Koller & Cie., Winterthour

Représentant Auguste Lavenant, Rue Hoffmann 16, Genève, Téléphone 022 / 34 12 43



## ERLAU-chaînes tout-terrain

offrent une adhérence maximale sur le verglas, la neige et dans n'importe quel terrain.

ERLAU-chaînes tout-terrain se montent facilement et se nettoient d'elles-mêmes. Elles sont fabriquées avec un super-acier, trempé par un procédé spécial.

Chaque maillon est protégé par un anneau de renforcement.

Demandez toujours les chaînes tout-terrain ERLAU car elles sont d'une qualité supérieure.

Vente par les garagistes  
et les grossistes suivantes:

Auto-Matériel Lausanne Tel. 021/22 33 68  
Flückiger E. Genève Tel. 022/32 36 33  
Grossenbacher + Co. AG. Bern Tel. 031/2 77 51  
Kanne AG. Zürich Tel. 051/24 27 11



# SIPRA 5

protecteurs de vos mains

Les travaux pénibles sont plus faciles avec les gants SIPRA 5. De qualité suisse éprouvée, ils permettent de saisir avec plus de force et préviennent les blessures. Ils sont souples, flexibles, solides et durables.

4 qualités et 3 grandeurs sont en vente dans les quincailleries, les graineteries, les dépôts agricoles etc. Demandez qu'on vous montre tous les modèles SIPRA 5, ou adressez-vous à la fabrique de gants de travail

MÖTTEL & CO. ZURICH 48

Buckhauserstrasse 41 Téléphone (051) 54 77 77 pour le prospectus L 2 et la liste des détaillants!



Agences dans toute la Suisse



## bien conseillé - bien assuré

Contrat de faveur avec l'Association suisse de propriétaires de tracteurs

## Mutuelle vaudoise accidents

Maison progressiste d'importation de tracteurs et machines agricoles (marque de réputation mondiale) offre situation d'avenir à

## Technicien / Commerçant

désirant prendre des responsabilités et doué pour l'organisation. Les intéressés pouvant correspondre en français/allemand/anglais, auront la préférence. Age minimum: 30 ans. Situation bien rétribuée avec caisse de retraite. Les offres avec photo, curriculum vitae, spécimen d'écriture et copies de certificats sont à adresser à

**MAVEG S.A.**

Bienne, 135, rue des Prés

## Sociétaires,

## recrutez des membres!

## LE TRACTEUR et la machine agricole

Rédaction: R. Piller, Brougg/Argovie.

Administration: Secrétariat central de l'Association Suisse de Propriétaires de Tracteurs, Hauptstr. 12, Brougg/Arg., Case postale 210. Téléphone (056) 4 20 22. Compte postal VIII 32608 (Zurich).

Régie des annonces: Annonces Hofmann, Steinmaur/Zch., Téléphone (051) 94 11 69.

Prix de l'abonnement: frs. 7.— par an      Gratuit pour les membres de l'Association      Parait tous les mois  
Imprimerie et expédition: Schill & Cie., Lucerne.

Droit de reproduction réservé.